

## Les sociétés d'assurance et le marché financier

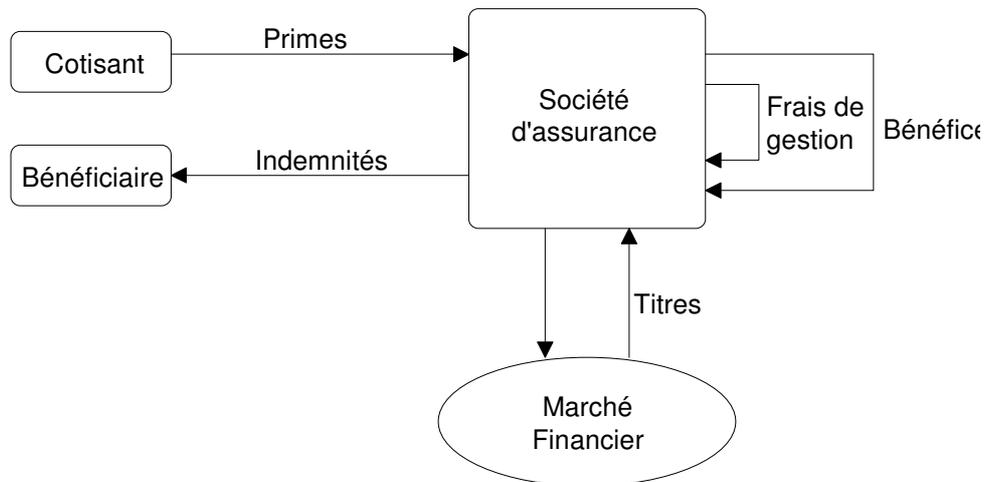
Les sociétés d'assurance sont des entreprises qui garantissent, en contrepartie du versement de primes périodiques, une indemnisation, une rente ou un capital en cas de réalisation de certains risques, ou de certains événements.

Une société d'assurance a deux sources de revenus :

- les primes versées par les assurés,
- le revenu de ses placements.

Il existe deux systèmes d'assurance fondés respectivement sur le **principe de la répartition** et sur le **principe de capitalisation**.

### ▫ Compagnie d'assurance basée sur la répartition



Toutes les **assurances dommages** (IARD, automobile, multirisques...) fonctionnent suivant ce principe.

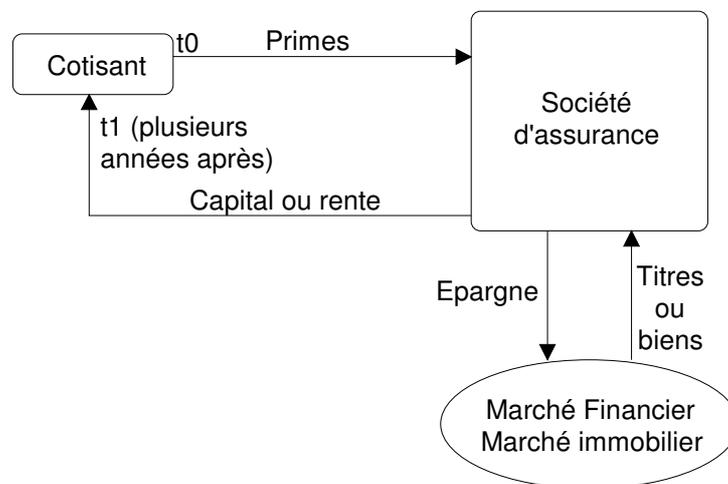
Le système de sécurité sociale (CNAM, CNAF, CNAV) est également basé sur ce principe.

Toutefois, pour que ce système fonctionne de façon pérenne, il faut respecter un certain rapport entre cotisants et bénéficiaires (risque de déséquilibres démographiques). Ex : problèmes de l'assurance retraite.

### ▫ Compagnie d'assurance basée sur le principe de capitalisation

Elles collectent de l'épargne, qu'elles investissent sur les marchés financiers.

Le capital accumulé et ses revenus seront reversés aux assurés à terme sous forme de capital ou de rente.



Les **assurances vie** fonctionnent suivant ce principe. Cela concerne aussi le système des "fonds de pension".

Deux types de sociétés d'assurance coexistent:

- Privées (capitalistes) : Elles font du profit et ont un recours à réseau d'intermédiaires pour placer leurs produits (contrats d'assurance) : agents généraux, courtiers.

- Mutualistes : Elles ne réalisent pas de profit et ne distribuent pas de dividendes. Elles « ristournent » leurs excédents à leurs sociétaires-assurés ou les conservent (autofinancement) ; par ailleurs elles n'ont pas de réseau d'intermédiaires.

Toutes les sociétés d'assurance doivent constituer des réserves prudentielles qui constituent un autofinancement et sont investies principalement sur les marchés financiers.

## Les sociétés financières

Elles ne reçoivent pas de dépôts à vue, trouvent leur financement sur le marché financier et font des opérations particulières de crédit spécialisé:

- Crédits à la consommation : sociétés de crédit à la consommation,
- Crédit-bail (leasing) mobilier ou immobilier : sociétés de crédit-bail,
- Affacturage (factoring) : achat des créances d'une entreprise sur ses clients : société d'affacturage,
- Placement collectif de valeurs mobilières  
(OPCVM= SICAV +FCP)

*Le sigle FCP désigne les fonds communs de placement (copropriétés de VM, sans personnalité morale).*

*Le sigle SICAV désigne les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (sociétés commerciales ayant la personnalité morale).*

*Le sigle OPCVM signifie organisme de placement collectif en valeurs mobilières (mutual funds).*